



« Fil rouge » de la planification

Le travail indépendant étape par étape. Lorsque l'on s'engage sur la voie du travail indépendant, il est bien souvent difficile de distinguer ce qui est important de ce qui ne l'est pas. Cet aperçu vous montre donc les principaux jalons tout au long de la création de votre entreprise.

Étape 1 : La décision

Êtes-vous fait pour l'entrepreneuriat ?

Voici quelques questions test simples qui vous aideront à vous en assurer :

- Le travail indépendant est-il réellement la bonne solution pour vous ?
- Disposez-vous des qualifications techniques ?
- Avez-vous déjà de l'expérience dans la branche ?
- Disposez-vous du savoir-faire commercial ?
- Votre famille vous soutient-elle ?
- Saurez-vous faire face aux difficultés durant la phase de lancement, mais aussi plus tard ?

Faites-vous conseiller pour combler vos lacunes.

Participez à une réunion d'information sur la création d'entreprise de votre Chambre ou votre association professionnelle. Faites-vous ensuite aider par un conseiller de la Chambre ou de l'association, un conseiller d'entreprise, ou par d'autres spécialistes compétents. Points à clarifier :

- Pour quelles questions avez-vous besoin de vous faire conseiller ?
- Qui peut vous aider à répondre aux questions que vous vous posez ?
- À quoi devez-vous faire attention avant de conclure des contrats de conseil ?
- Informez-vous sur les aides de conseil que propose l'État fédéral.

Vous vous êtes décidé ? Alors continuons...

Étape 2 : La planification

Trouvez votre idée commerciale.

Réfléchissez à l'offre que vous souhaitez commercialiser. Pour ce faire, vous devez connaître vos futurs clients, leurs besoins, leurs goûts et leur comportement d'achat. Trouvez la chose particulière que la concurrence n'aura pas. Pour cela, faites-vous aussi une idée de la situation de la concurrence, surtout sur le site que vous choisissez. Vous souhaitez vous mettre à votre compte mais n'avez pas encore d'idée lumineuse ? Alors peut-être seriez-vous intéressé par une entreprise en franchise, que vous pourriez gérer avec une licence. Ou vous pouvez reprendre une entreprise déjà existante. Des repreneurs d'entreprises sont recherchés dans toutes les branches et pour toutes les tailles d'entreprises.

Écrivez votre business plan.

- Expliquez votre idée commerciale et votre projet.
- Présentez le/les créateur(s) de l'entreprise.
- Décrivez votre produit/service.
- Décrivez vos clients.
- Décrivez vos concurrents.
- Décrivez votre site.
- À quels fournisseurs voulez-vous faire appel ?



- Expliquez votre planification des besoins en personnel.
- À quel prix souhaitez-vous vendre votre produit/service ?
- Quels partenaires utiliserez-vous pour la distribution ?
- Quelles mesures publicitaires et de communication souhaitez-vous prendre ?
- Quelle forme juridique avez-vous choisie ?
- Quelles chances et risques comporte votre projet ?
- Quels sont vos besoins en capitaux ? Comment pouvez-vous les couvrir ?

Pensez à votre couverture personnelle et à celle de votre famille.

Pour les travailleurs indépendants, il existe diverses possibilités de mettre en place une prévoyance pour la retraite, la maladie, et en cas de décès. Il est important de ne pas remettre à plus tard le choix des assurances et mesures adaptées, mais de se faire conseiller déjà au cours du processus de création.

Vous avez votre concept. Maintenant, il faut le financer.

Étape 3 : Le plan de financement

Calculez le capital de départ dont vous avez besoin.

Quels sont vos besoins en capitaux pour la création et la phase de lancement ?
Dressez une liste de tous les postes de coûts importants à court et long termes.

Calculez votre revenu.

Réfléchissez s'il vaut vraiment la peine pour vous de vous mettre à votre compte.
Le jeu en vaut-il la chandelle ?

Identifiez toutes les sources de financement envisageables.

Quel est votre apport personnel ? Qui pourrait vous prêter de l'argent à titre privé ? Qui pourrait prendre des participations dans votre entreprise ? Étudiez les offres des instituts de crédit ainsi que les divers programmes d'aide de l'État fédéral, des Länder et de l'Union Européenne.

Une fois votre financement assuré, préparez le lancement de votre entreprise.

Étape 4 : L'entreprise.

Effectuez toutes les formalités nécessaires.

Pensez aux exigences posées par les autorités, Chambres, associations professionnelles, etc. Renseignez-vous sur les conditions, attestations, agréments ou autorisations administratives nécessaires pour certains projets.

Anticipez les demandes du Bureau des impôts.

Préparez-vous, dès le départ, à remplir vos obligations face au Bureau des impôts.

Pensez à la prévoyance du risque dans l'entreprise.

Occupez-vous de souscrire toutes les assurances adéquates pour votre entreprise.
Ne fermez pas les yeux sur les éventuels risques et dangers, mais faites preuve de prévoyance en adoptant les bonnes mesures.

Continuez de vous faire conseiller, même après la création de votre entreprise.

De nouvelles tâches vous attendent après le lancement de votre entreprise. Continuez de vous faire conseiller, en particulier sur les questions financières. En cas de doute, faites appel à un conseiller d'entreprise.